

Compte- rendu du Groupe de travail du CSAR du 5 mars 2024

Insee vert :

De nombreuses démarches ont été engagées depuis l'adoption du plan Insee vert en 2021 qui s'articule autour de 6 grands axes mesurés dans un tableau de bord qui vise, grâce à un nombre limité d'indicateurs à présenter l'évolution des principaux facteurs influençant notre impact environnemental.

Des progrès sont attendus dans la mesure de consommation d'eau (tous les établissements ne disposant pas de compteur spécifique) et dans la mutualisation des véhicules entre administrations L'empreinte carbone des courriels n'est pas actuellement évaluée et les stocks d'ordinateurs portables (9000 pour 5000 agents) dont certains sont inopérants devront être optimisés

[La CFTC Insee déplore que le bilan des GES ne soit effectué que tous les 3 ans tant les objectifs ambitieux nécessiteraient un suivi annuel.](#)

Frais de déplacement des enquêteurs

La secrétaire générale rappelle que pour tout déplacement supérieur à 10h, compte tenu du temps de trajet domicile/travail, alors la nuitée est comprise dans les frais.

La principale modification dans les règles de gestion est que , concernant les justificatifs de repas , l'Insee n'impose plus d'horaire spécifique d'achat du repas ni d'éléments constituant le repas ni de lieu d'achat. Les barèmes de remboursement seront disponibles sur Symphonie

[La CFTC Insee salue cette avancée tant attendue de la part des enquêteurs et enquêtrices](#)

Impact des JO sur l'organisation du travail

La DG à Montrouge et la Dr de St Quentin seront seules concernées par la circulaire ministérielle du 12 février 2024 pour la période du 22 juillet au 11 août .

Aucun évènement n'y sera organisé (réunion de réseau, formations...) de mi-juin à mi-septembre afin de limiter les déplacements Province/ Ile de France.

En revanche, les agents seront invités à prendre leurs congés sur la période de JOP, en concertation avec leurs encadrants. Les établissements de Bordeaux et Marseille ne prévoient pas de difficulté de circulation sur cette période .

[La CFTC Insee constate que les conditions d'applications de l'arrêté du 22 février 2024 sont plus restrictives à l'Insee en terme de jours télétravaillables et de jours cumulables sur le CET .](#)

Rapport sur la sécurité du système d'information de l'Insee

La menace cyber demeure intense et les évènements tels que la coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris exigent une politique de mise à jour, une sensibilisation régulière des utilisateurs et le développement de capacités de détection et de traitement de l'incident afin de nous prémunir des menaces les plus courantes.

A ces fins, l'Insee a obtenu 16 ETP supplémentaires pour pouvoir monter notre niveau de prise en compte des objectifs de sécurité et dispose de nouveaux outils pour veiller sur les vulnérabilités, les alertes de sécurité et la détection d'attaques ou de tentatives d'attaques.

A ce jour la sécurité des postes de travail, du VPN et de la messagerie est considérée comme élevée. La carte Rossignol participera à l'authentification des agents, à la sécurisation des accès aux bâtiments, aux pointeuses et cantines.

[La CFTC Insee soutient toutes actions visant à sensibiliser les utilisateurs aux risques de cyber-attaque de leur poste de travail.](#)